



DES PROJETS FORESTIERS VERTUEUX LABELLISÉS BAS CARBONE

Engagés dans une démarche de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et une politique RSE ambitieuse, vous pouvez **contribuer à l'atténuation du changement climatique** en finançant des projets forestiers labellisés Bas Carbone.

Sylv'O₂ vous propose de nombreux **projets forestiers en France métropolitaine**, adaptés à vos besoins et à vos objectifs, qui respectent des critères exigeants **de qualité environnementale et qui allient séquestration carbone et bénéfices sur les écosystèmes.**



UN PROJET DE COMPENSATION CARBONE, C'EST QUOI?

La compensation carbone est un mécanisme qui permet à un acteur privé ou public de **co-financer un projet forestier** qui œuvre à la séquestration du CO₂.

La forêt séquestre du CO₂ dans les feuilles, les branches et les racines au cours de la photosynthèse. Une partie du carbone reste ensuite stockée au sein des produits bois tout au long de leur vie (1m³ de bois = 1 tonne de CO₂).

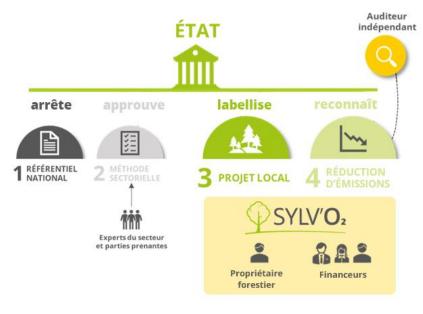
En complément, **l'utilisation du bois** issu de forêts gérées durablement en matériau ou en énergie **permet d'éviter et donc de réduire les émissions de CO₂** liées à l'utilisation de matières premières fossiles (phénomène de substitution).

Cette séquestration et cette réduction de CO_2 peuvent être calculées et valorisées pour les financeurs privés et publics de projets forestiers via des crédits carbone (1 crédit = 1 tonne de CO_2 compensée ou séquestrée).

LE LABEL BAS CARBONE, UN DISPOSITIF DE CERTIFICATION DES PROJETS CARBONE

Le Label Bas-Carbone est le dispositif national officiel créé par le Ministère de la Transition Ecologique pour la certification de carbone volontaire.

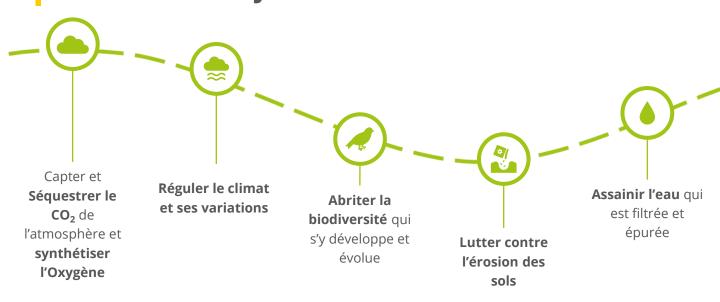
Il offre des garanties de qualité et d'intégrité environnementales de projets forestiers qui permettent la réduction des émissions de CO_2 et / ou la séquestration de CO_2 .



Il permet ainsi de diriger les financements vers des projets vertueux pour le climat et l'environnement.

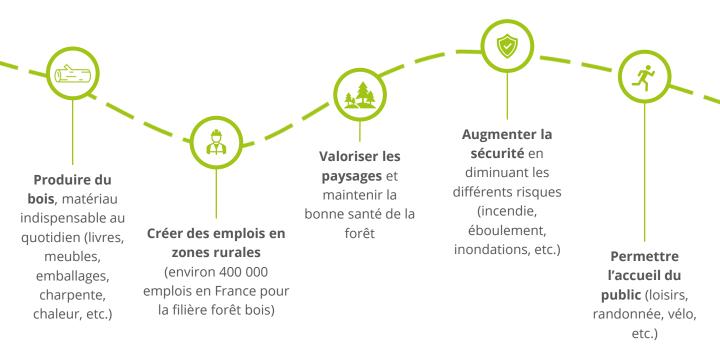
Ces projets peuvent être **financés** par des entreprises, associations, collectivités et citoyens **sur la base du volontariat**.

UNE GESTION DES FORÊTS AU CŒUR DE NOMBREUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX...





... MAIS AUSSI ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET SOCIÉTAUX



SYLVO, UNE UNION DE 3 COOPÉRATIVES FORESTIÈRES







39 909

propriétaires représentés au global

700 104

hectares de forêts gérés



UN ENGAGEMENT POUR UNE GESTION DURABLE DES FORÊTS

En tant que coopératives forestières, **nous accompagnons nos adhérents dans la gestion durable et le renouvellement de leurs forêts**, nous planifions les interventions permettant aux forêts de conserver et d'améliorer leur biodiversité, leur productivité et leurs capacités de renouvellement.

Les 3 coopératives sont certifiées pour leur **gestion durable :**







POURQUOI CHOISIR SYLV'O₂?

Une gestion et un accompagnement de bout en bout de vos projets de compensation carbone.

Nous prenons en charge pour vous :

- La recherche de projets forestiers sur-mesure
- L'élaboration de **reportings réguliers** et adaptés à vos besoins
- L'organisation de **visites terrain** grâce à notre lien avec les propriétaires
- La validation des crédits carbone acquis grâce au projet
- 2 Un savoir-faire technique et opérationnel unique et un lien direct avec les propriétaires.

Acteurs de terrain, les coopératives forestières **accompagnent les propriétaires forestiers** dans l'élaboration de leur projet, et en **assurent la mise en œuvre.**

Une couverture nationale avec un ancrage local.

Notre présence sur 2/3 du territoire français permet de vous proposer des

Notre présence sur 2/3 du territoire français permet de vous proposer **des projets diversifiés sur des territoires spécifiques**, au plus proche de vos besoins.

Un engagement avec un acteur historique et pérenne, fédérateur de toute la filière.

Le statut de coopérative de SYLVO garantit notre pérennité pour les décennies à venir et le bon déroulement du projet sur toute sa durée.





